

| Rapport Annuel | 2012 |



Dans le courant de votre vie



Compagnie Ivoirienne d'Electricité



SOMMAIRE

Message du Président

P. 2

Organisation de la compagnie

P. 3

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire

P. 4

Environnement Economique

P. 5

Bilan des Activités

P. 6

Equilibre Production-Consommation

P. 9

Bilan Social et Communication

P. 11

Résultats Financiers

P. 12

Bilan - Financement - Ratios

P. 15

Rapport Général des Commissaires
aux Comptes

P. 20

Rapport Spécial des Commissaires
aux Comptes sur les Conventions Réglementées

P. 21

Projet de Résolutions

P. 26

Composition du capital et filiales

P. 27

Etats Financiers

P. 28

Règles et Méthodes Comptables

P. 34

MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs, Chers Actionnaires,

La Côte d'Ivoire est en chantier. Les investissements d'envergure se multiplient. L'ambition de restaurer et d'améliorer la position de locomotive de la sous-région ouest africaine est en marche. La reprise de l'activité économique est effective.

Pour notre compagnie, 2012 a été une année de reconstruction, une année de reconstitution. En effet, tous nos moyens d'actions ont été remis au niveau requis pour remplir convenablement la délégation du service public de l'électricité reçue de l'Etat.

Le professionnalisme des collaborateurs et le soutien des autorités de tutelle permettent déjà de constater les premiers fruits des actions menées :

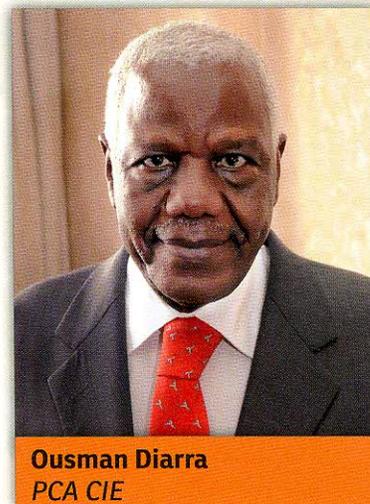
- notre système de production de l'électricité a obtenu une triple certification (qualité, sécurité, environnement) ;
- le ratio de facturation a enregistré une amélioration sensible ;
- le taux de recouvrement des factures a connu une hausse significative notamment en zone centre nord et ouest ;
- la «très bonne qualité de crédit» de notre compagnie a été constatée par une Agence de Notation avec une note élevée.

Certes, beaucoup reste à faire. Mais, je voudrais, avec vous, saluer l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement permanent au service de nos concitoyens, de notre pays.

L'année 2013 s'ouvre sous les perspectives de premier choix. Le renforcement du parc de production du système électrique ivoirien et en particulier le lancement de la construction du barrage de Soubré ainsi que l'ensemble des investissements annoncés dans le secteur de l'électricité pour améliorer la qualité du produit électricité l'attestent.

Votre compagnie est prête, avec votre constant appui, à prendre toute sa part dans la réalisation de l'ambition du Chef de l'Etat de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Je vous remercie.



Ousman Diarra
PCA CIE

ORGANISATION DE LA COMPAGNIE

ADMINISTRATEURS

DIARRA Ousmane		Président
ALBEROLA Marc		Administrateur
BOUYGUES Olivier		Administrateur
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	représenté par TRAORE Amidou	Administrateur
ECP FII FINAGESTION	représenté par LE GUENNOU Vincent	Administrateur
FRANCONY Michel		Administrateur
KAKOU Dominique		Administrateur
LODUGNON Brice		Administrateur
PETERSCHMITT Louis		Administrateur
TAUZIAC Eric		Administrateur

DIRECTION GÉNÉRALE

KAKOU Dominique		Directeur Général
KACZMAREK André Marie		Directeur Général Délégué
KOUADIO Emmanuel		Secrétaire Général
KOUASSI Mathias	Directeur Général Adjoint chargé du pôle Distribution	
BAKAYOKO Siaka	Directeur Général Adjoint chargé du pôle PTME	
ZADI Eugène	Directeur Général Adjoint chargé du pôle RSC	
DAURIAC Stéphane	Directeur Général Adjoint chargé du pôle GFL	

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG	Commissaire aux Comptes titulaire
MAZARS CÔTE D'IVOIRE	Commissaire aux Comptes titulaire
UNICONSEIL	Commissaire aux Comptes suppléant
M. ROSSE André	Commissaire aux Comptes suppléant

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

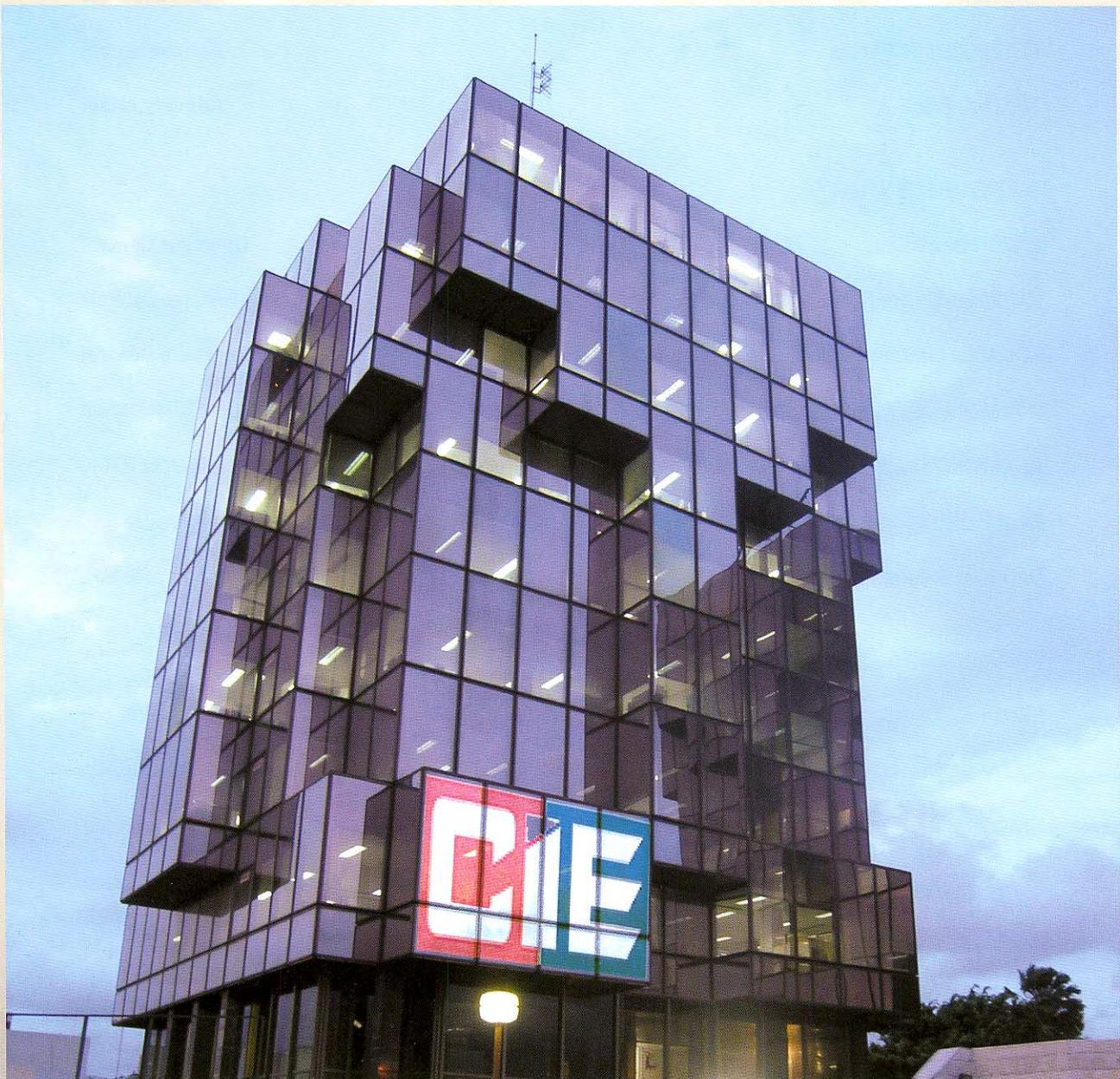
Mesdames et Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux statuts, afin de vous faire entendre la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et sur les opérations intervenues au cours de cette période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes et de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

Nous rappelons que tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les comptes présentés sur les imprimés conformes au plan comptable et qui sont adressés à la Direction Générale des Impôts (Direction des Grandes Entreprises) selon la législation en vigueur.

Votre Conseil d'Administration se tient également à votre disposition pour vous fournir, en séance, tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.



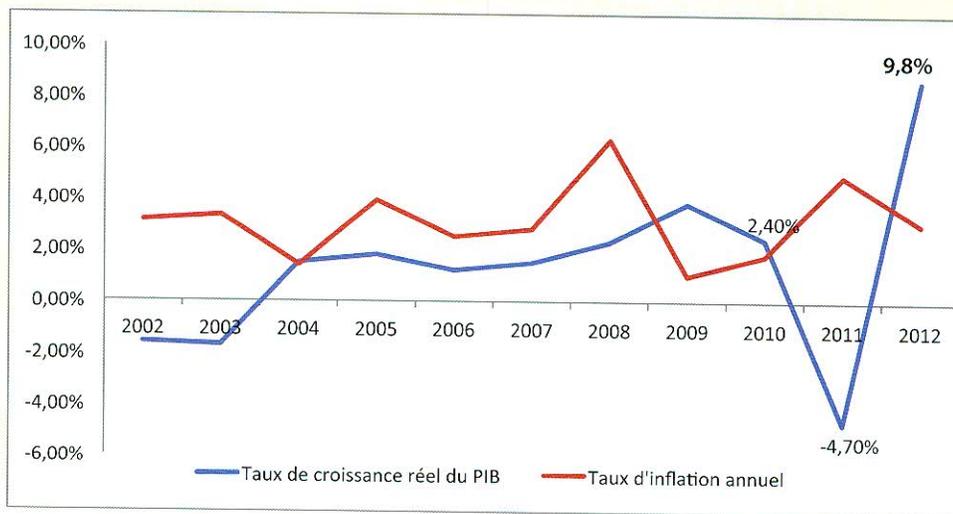
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'année 2012 a été marquée par une reprise générale et vigoureuse de l'activité économique dans la quasi-totalité des secteurs productifs.

Le taux de croissance du PIB a été relevé à 9,8% au

terme de la revue du Programme économique triennal en cours.

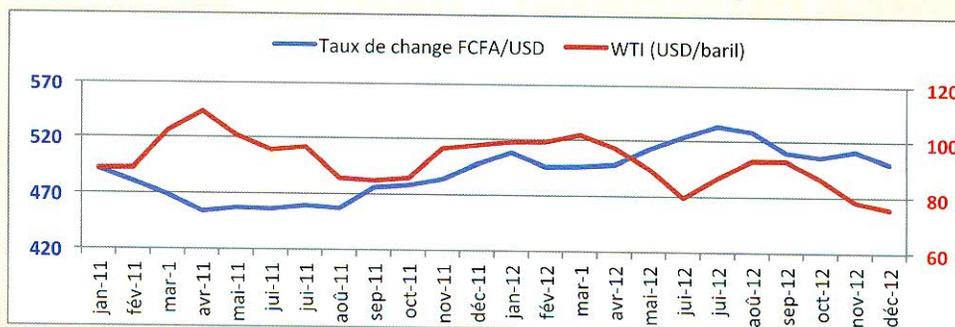
L'inflation s'affiche à 3,0% en glissement annuel contre une réalisation de 4,9% en 2011.



Evolution du WTI et du cours du dollars US

Le cours du baril de pétrole WTI, sous les effets du ralentissement de l'économie mondiale et de la crise des dettes souveraines dans l'Union Européenne, s'est replié de -23,6% sur l'année 2012.

A contrario, le cours du dollar US vis-à-vis du FCFA a poursuivi sa tendance haussière entamée depuis le second semestre 2011.



BILAN DES ACTIVITES

Les ventes

Les ventes nationales

Les ventes, à fin décembre 2012, enregistrent une hausse de 21,5% par rapport à 2011, passant de 3 699 GWh à 4 494 GWh.

Cette hausse résulte de l'effet conjugué de la progression de la demande nationale de 16% et de l'amélioration du rendement distribution.

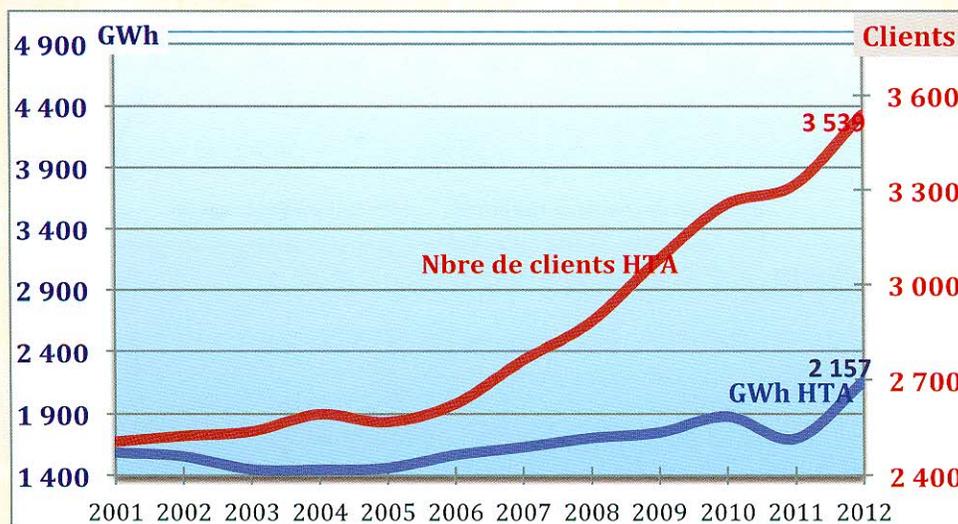
Les ventes HTA

A fin décembre 2012, les ventes HTA ont atteint 2 157 GWh contre 1 700 GWh réalisées en 2011, soit une hausse de 26,8% (+457 GWh).

Cette hausse est imputable d'une part à la reprise de l'activité économique qui a été fortement perturbée en 2011 notamment sur Abidjan (+20,4% ; +235 GWh) et

d'autre part à la mise en service de la mine d'or de Tongon (+116 GWh).

Le nombre de clients HTA passe de 3 316 à fin décembre 2011 à 3 539 au 31 décembre 2012, soit une progression de 6,7%.

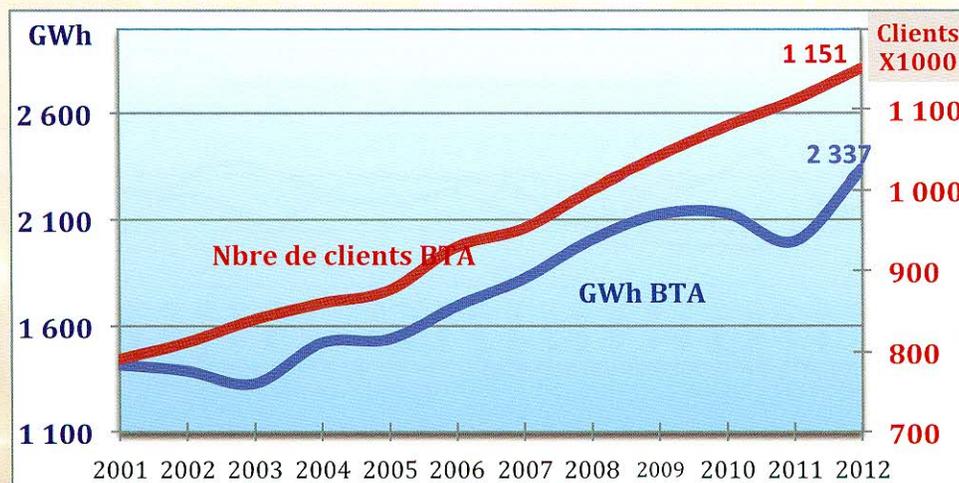


Les ventes BTA

Les ventes BTA s'établissent à 2 337 GWh à fin décembre 2012, en hausse de 16,9% par rapport à 2011. Cette hausse est fortement impactée par la zone d'Abidjan représentant 52,65% des ventes et qui enregistre une hausse de 22,4% entre 2011 et 2012, soit +225 GWh. En

zone intérieure, les ventes enregistrent une croissance de 11,3%.

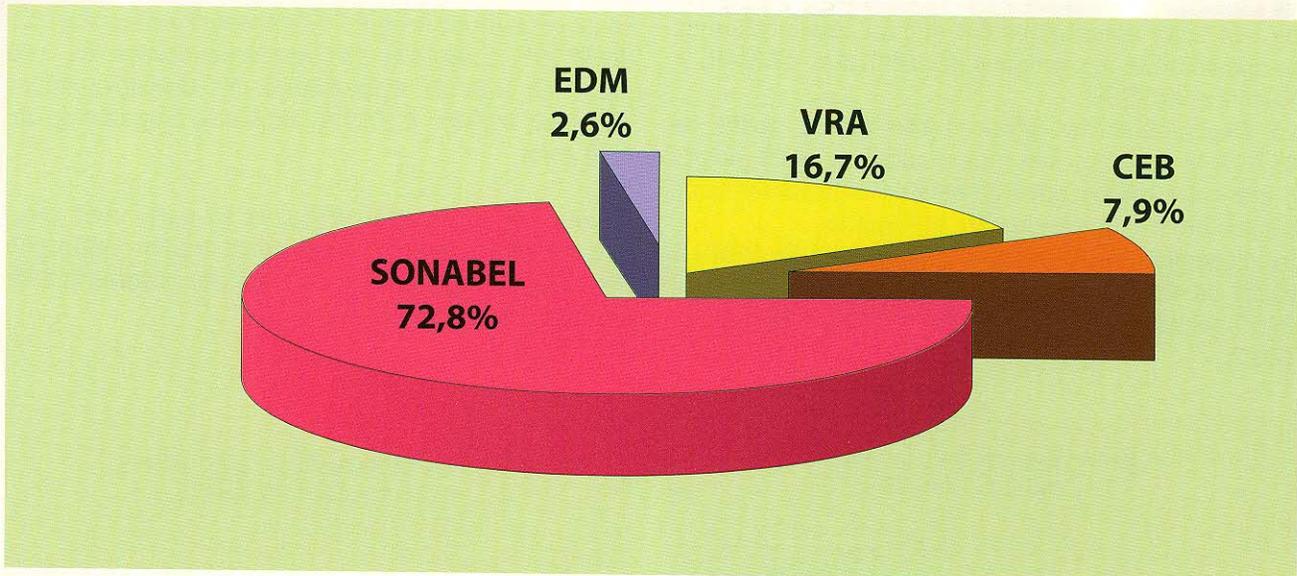
Le nombre de clients BTA s'établit à 1 150 528 clients au 31 décembre 2012 contre 1 108 217 clients au 31 décembre 2011, soit une progression de 3,8%.



Les ventes à l'exportation

Les ventes d'énergie à l'exportation s'élèvent à 645 GWh en 2012 soit une hausse de 8 % par rapport aux ventes réalisées en 2011. Cette légère hausse est

essentiellement due aux livraisons ponctuelles en secours à la VRA.



Relations clients

La volonté de maintenir et d'améliorer le niveau de satisfaction de la relation clientèle s'est poursuivie. Le mode de paiement électronique a été généralisé. Des investissements importants ont été effectués

pour rétablir et développer les capacités d'action des équipes techniques. Un accent particulier est mis sur l'efficacité des équipes chargées du dépannage et de l'Eclairage Public.

La gestion technique

La fourniture de l'électricité en 2012 a été impactée par les effets résiduels de la crise postélectorale de 2011 et par l'incidence des insuffisances de capacité des ouvrages du système électrique ivoirien.

Le temps moyen de coupure global du réseau de l'année 2012 est de 45h54' en baisse de 1h31' par rapport aux réalisé 2011 de 47h25' (hors période de crise postélectorale).



La disponibilité des groupes

La disponibilité globale des groupes de production à fin décembre 2012 est de 89,11% contre 85,98% en 2011. La disponibilité des groupes hydrauliques passe de 86,42% en 2011 à 87,56% en 2012, soit une hausse de 1,14 point essentiellement due à l'amélioration de la disponibilité des groupes des centrales d'AYAME 2, TAABO et KOSSOU.

La disponibilité des groupes thermiques passe de 85,64% à 90,28%, soit une hausse de 4,64 points grâce à une amélioration globale de la disponibilité de l'ensemble des unités du parc thermique.

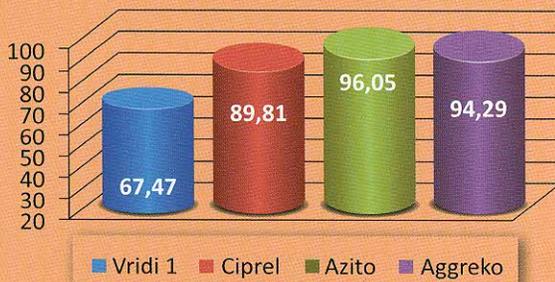
La disponibilité des groupes thermiques de VRIDI 1 passe de 46,88% à 67,47%, soit une amélioration de 20,59 points en raison du retour à l'exploitation de la TAG 2.

La disponibilité globale des ouvrages de transport d'énergie est de 97,85% à fin décembre 2012 en légère hausse par rapport à 2011 (97,74%).

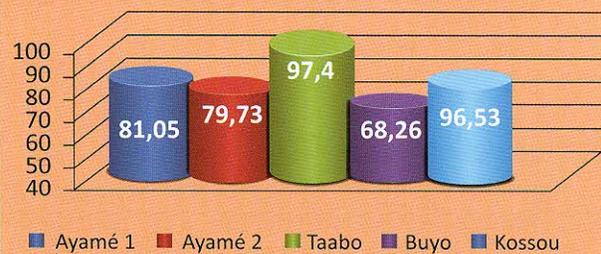
La disponibilité des lignes de transport d'énergie passe de 97,29% à 98,14%, soit une amélioration de 0,85 point. Le taux de disponibilité des transformateurs passe de 98,04% à 97,65%, soit une dégradation de 0,39 point.

L'évolution du résultat global et en particulier celui des transformateurs de puissance traduit l'efficacité des actions menées dans le cadre du programme de maintenance et d'exploitation.

DISPONIBILITÉ DES USINES THERMIQUES (90,28%)



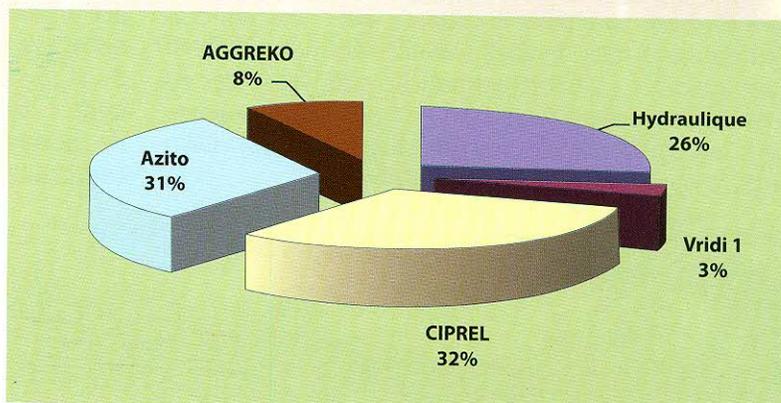
TAUX DE DISPONIBILITÉ DES USINES HYDRAULIQUES (87,56%)



EQUILIBRE PRODUCTION-CONSOMMATION

La production nette

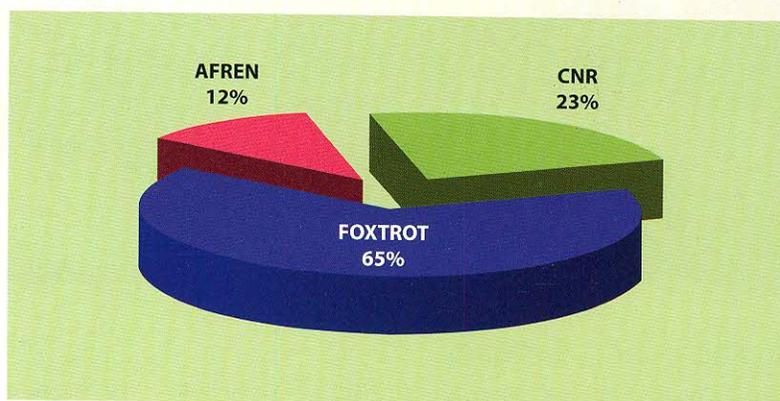
La production nette du système électrique interconnecté passe de 5 987 GWh en 2011 à 6 895 GWh en 2012, soit une hausse de 15,2%.



REPARTITION DE LA PRODUCTION

La consommation de gaz

La consommation annuelle de gaz naturel à fin 2012 est de 53 660 Mpc en hausse de 10,52% par rapport à 2011 (48 554 Mpc).



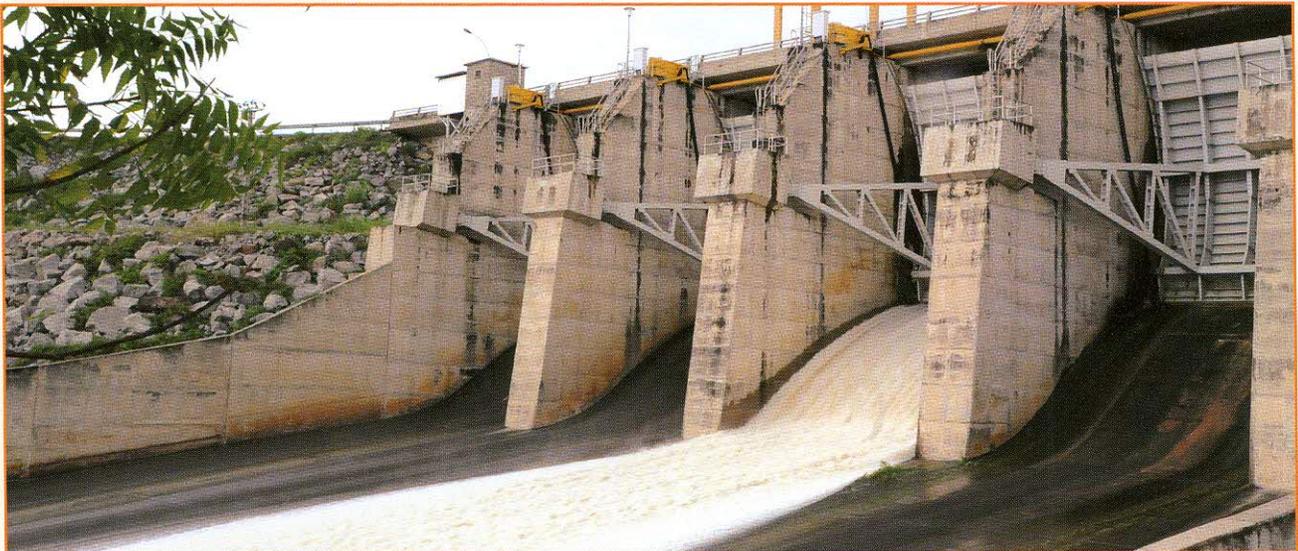
REPARTITION DES LIVRAISONS DE GAZ



Les apports hydrauliques

L'année 2012 a enregistré un volume d'apports hydrauliques supérieur à celui de 2011. Les apports hydrauliques nets de 2012 s'établissent à 2 498 GWh avec un indice global d'hydraulicité pour les 4 lacs de 1,38 bien supérieur à celui de 2011 (0,94). Les apports nets enregistrent une forte hausse de 824 GWh (+49,22%) par rapport à 2011 (1 674 GWh).

Le stock hydraulique de l'ensemble des lacs à fin décembre 2012 est de 1082 GWh en forte hausse de 54,1% par rapport à 2011 (702 GWh). Ce bon niveau de stock à fin 2012 permet de passer la période de faibles apports du 1er semestre avec une marge de sécurité de la production hydraulique assez confortable.



Equilibre offre - demande

La gestion du système électrique en 2012 a été marquée par le faible niveau de stock d'énergie hydraulique enregistré à fin 2011 (702 GWh), la baisse du potentiel de production de gaz naturel au cours du 1er semestre et par la forte croissance de la demande intérieure d'électricité. La consommation du réseau électrique interconnecté a enregistré une forte hausse de 16,4% (6 329 GWh) par rapport à 2011 (5 435 GWh) à cause à la fois de l'impact de la crise postélectorale sur la consommation de 2011 et de la reprise de l'activité économique.

La pointe de charge du réseau de 2012 s'est établie à 1006 MW (+8,8%) contre 925 MW en 2011. Cette pointe enregistre en 2012 une augmentation supérieure à

la moyenne d'accroissement de la pointe sur les 3 dernières années d'environ 50 MW.

Des actions de réduction de la demande d'énergie électrique à la pointe de consommation sont engagées à travers les deux (2) projets majeurs que sont la distribution de Lampes à Basse Consommation (LBC) et un programme d'efficacité énergétique sur l'éclairage public de la ville d'Abidjan (reconversion des lampes mixtes).

La situation d'exploitation du réseau électrique reste toujours caractérisée par les problèmes de saturation dus aux limites de capacité et de vétusté des ouvrages existants.

Le rendement du réseau

Le rendement global du système électrique ivoirien s'établit à 73,7% en 2012 contre 71,3 % en 2011. Cette augmentation est essentiellement due à l'amélioration du rendement de distribution.

En effet, le rendement de distribution sur le territoire national connaît une amélioration notable de 3,5 points, passant de 72,9 % en 2011 à 76,4% à fin 2012. Cette forte progression est le résultat des actions de lutte contre la fraude initiées sur Abidjan depuis avril 2012, de l'amélioration du traitement de la chaîne de facturation par les acteurs de terrain aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays et particulièrement en zone CNO.

La zone d'Abidjan et ses environs enregistrent une hausse de 3,4 points (+ 124 GWh) par rapport à 2011. La zone intérieure hors CNO, enregistre, quant à elle, une hausse de 1,8 point, passant de 84,3% à 86,1%. La zone CNO connaît une forte hausse de 9 points à 79,3% grâce à l'impact de la mine d'or de Tongon et aux actions de fiabilisation de la facturation.

Le rendement transport est en baisse de 0,5 point, passant de 94,6% en 2011 à 94,1% en 2012. Cette baisse résulte principalement de l'augmentation des transits vers le nord avec l'augmentation des consommations (Mine d'or de Tongon, export sur le Burkina Faso et le Mali) et une production concentrée dans le sud.

BILAN SOCIAL ET COMMUNICATION

Bilan social

L'effectif de la CIE à fin Décembre 2012 est de **3 581 collaborateurs** auquel il faut ajouter 299 contrats à durée déterminée (CDD), soit un effectif consolidé de 3 880 agents.

L'âge moyen des collaborateurs CIE est passé de 43 ans en 2007, 41,7 ans en 2010 à 40,34 ans en décembre 2012.

Le personnel hors CDD composé de 25% de femmes et de 75% d'hommes est reparti par collège comme suit :

- Cadres : 344 soit 10%
- Maîtrises : 1 836 soit 51%
- Employés et Ouvriers : 1 401 soit 39%

La CIE s'est engagée dans une démarche compétences initiée par FINAGESTION avec pour finalité l'adéquation homme / poste à l'horizon 2014.

Aux côtés de l'Etat et de La Banque Mondiale, la CIE s'est engagée dans le projet d'assistance post-conflit Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC) qui vise à améliorer l'accès des jeunes ivoiriens de 18 à 30 ans à l'emploi en leur offrant des opportunités d'une première expérience professionnelle et/ou une formation professionnelle complémentaire adaptée aux besoins du marché de l'emploi.

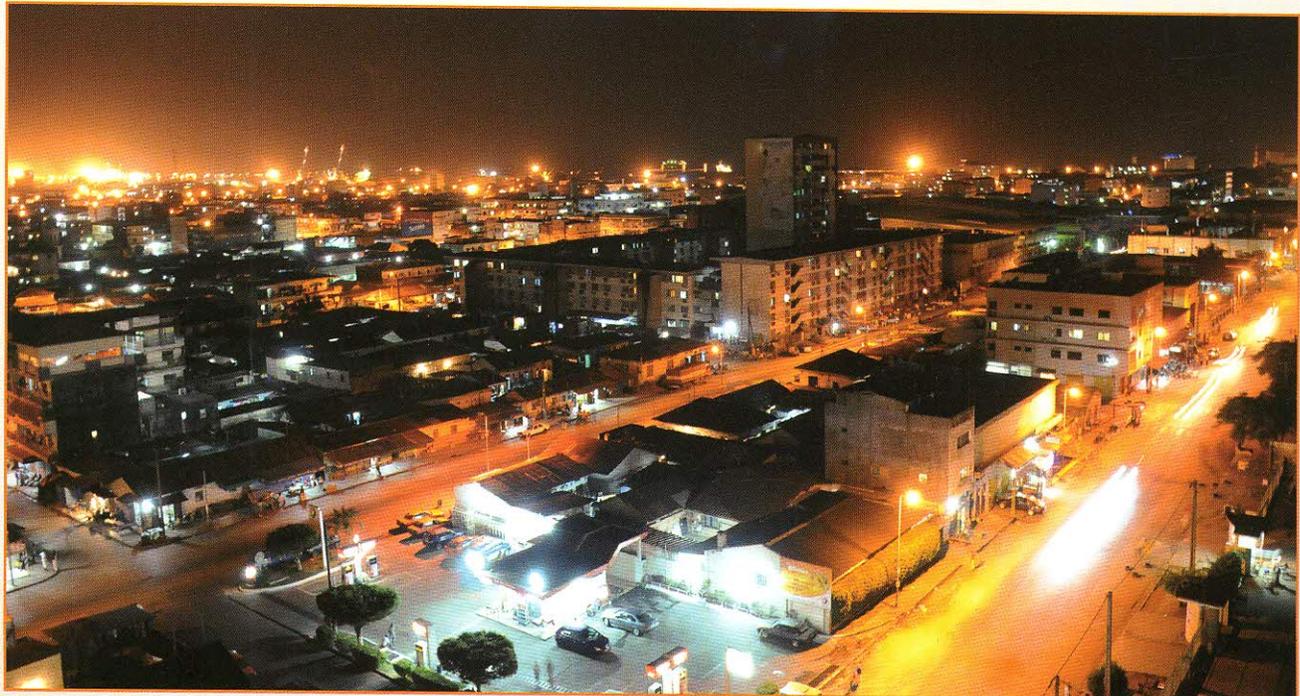
Communication

La dématérialisation des archives commerciales de la CIE est en cours.

Une campagne institutionnelle a été réalisée. L'objectif de cette campagne est de créer un lien affectif entre la CIE et le client citoyen. Cette campagne est diffusée

sur tous les médias (TV, Radio, Presse Ecrite, Affichage routier).

Le branding des véhicules d'exploitation et des véhicules de dépannage a été repris avec le nouveau slogan de la CIE : « CIE dans le courant de votre vie ».



RESULTATS FINANCIERS

Produits-Chiffre d'affaires électricité

Le chiffre d'affaires énergie à fin décembre 2012 s'établit à 301 369 MFCFA, soit une hausse de 18,56% par rapport à 2011 représentant 47 176 MFCFA en valeur. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des quantités facturées (hausse de la demande nationale de 16% et amélioration du ratio de distribution de 3,5 points) et l'augmentation des tarifs HT (+10%).

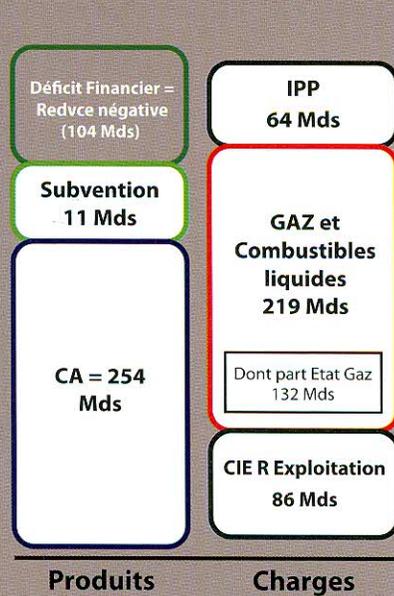
Le chiffre d'affaires énergie est ventilé entre les différents acteurs du secteur de l'électricité avec 99 834 MFCFA pour la rémunération de la CIE soit 33% du total des ventes et 67% pour les achats de combustibles et d'énergie et la redevance.

La part des achats de combustibles et d'énergie dans la ventilation du chiffre d'affaires enregistre une baisse de 26,7 points due principalement à la diminution du prix de cession de gaz de Foxtrot atténuée par une hausse des volumes de gaz consommés en raison de l'augmentation de la production thermique.

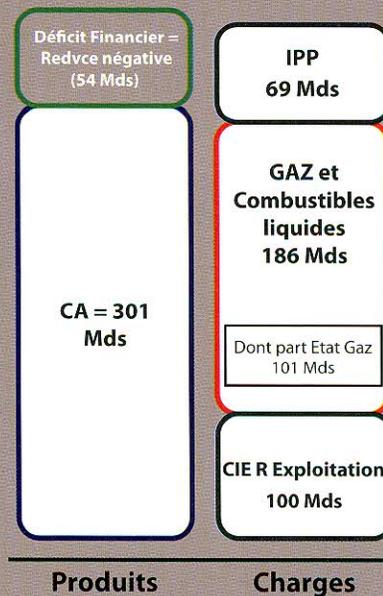
En définitive, le déficit d'exploitation du secteur de l'électricité s'améliore considérablement sur la période. Il passe, en effet, de 104 262 MFCFA à fin décembre 2011 à 53 952 MFCFA à fin décembre 2012, en raison de l'amélioration du chiffre d'affaires de 19% et la baisse des achats de combustibles et d'énergie de 10%.

Ventilation du Chiffre d'Affaires

2011



2012



Produits propres à la CIE

A fin décembre 2012, les produits propres à la CIE sont en progression de 26,75% par rapport à 2011 et s'établissent à 128 051 MFCFA, avec la répartition suivante :

Valeur en MFCFA	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Variation
CA énergie (1)	254 193	301 369	18,56%
Combustibles + Redevance (2)	167 723	201 535	20,16%
Rémunération CIE sur les ventes d'énergie (3) = (1) - (2)	86 470	99 834	15,45%
Travaux (4)	1 742	7 160	311,02%
Travaux liés à l'exploitation et divers produits (5)	12 817	21 057	64,29%
Total produits d'exploitation CIE (6) = (3) + (4) + (5)	101 029	128 051	26,75%

Charges propres à la CIE

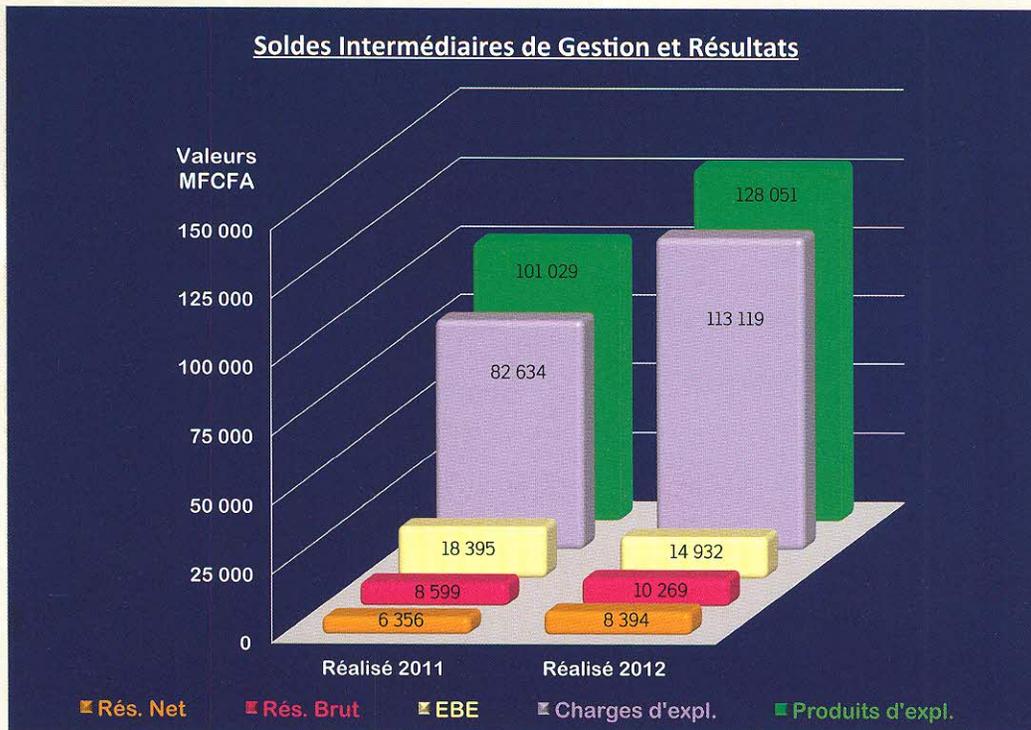
Les charges d'exploitation propres à la CIE sont constituées de charges d'entretien de réseau et centrales, charges du personnel, services extérieurs et divers.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 113 119 MFCFA en hausse de 36,89% par rapport à 2011, d'où un excédent brut d'exploitation de gestion de 14 932 MFCFA, en diminution de 18,83% par rapport à 2011.

En MFCFA	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Variation
Entretiens et travaux	24 072	44 675	85,59%
Autres services extérieurs	32 113	40 630	26,52%
Personnel	26 450	27 814	5,16%
Total charges d'exploitation	82 634	113 119	36,89%

Le Résultat

Le résultat avant impôts s'établit à 10 269 MFCFA et le résultat net à 8 394 MFCFA, en hausse de 32% par rapport à 2011.



Annotation :

Le chiffre d'affaires propre de la CIE n'étant pas en lecture directe dans les états comptables établis selon les normes du SYSCOHADA, les éléments des produits et des charges présentés sont issus des données de gestion de l'entreprise.

Le rapprochement avec les états comptables pour la détermination de l'excédent brut d'exploitation s'analyse comme suit :

	2011	2012
Excédent brut d'exploitation comptable	9 274	3 919
Transfert de charges	7 577	10 827
Retraitements provisions	1 544	186
Excédent brut d'exploitation gestion	18 395	14 932

Les transferts de charges neutralisent principalement les charges supportées lors de la réalisation des travaux effectués pour le compte de l'Autorité

Concédante ainsi que les charges des compteurs immobilisés sur la période.

BILAN-FINANCEMENT-RATIOS

Bilan Actif

Le total de l'actif passe de 587 757 MFCFA à 521 085 MFCFA en baisse de 11% en raison de la baisse des autres actifs circulants.

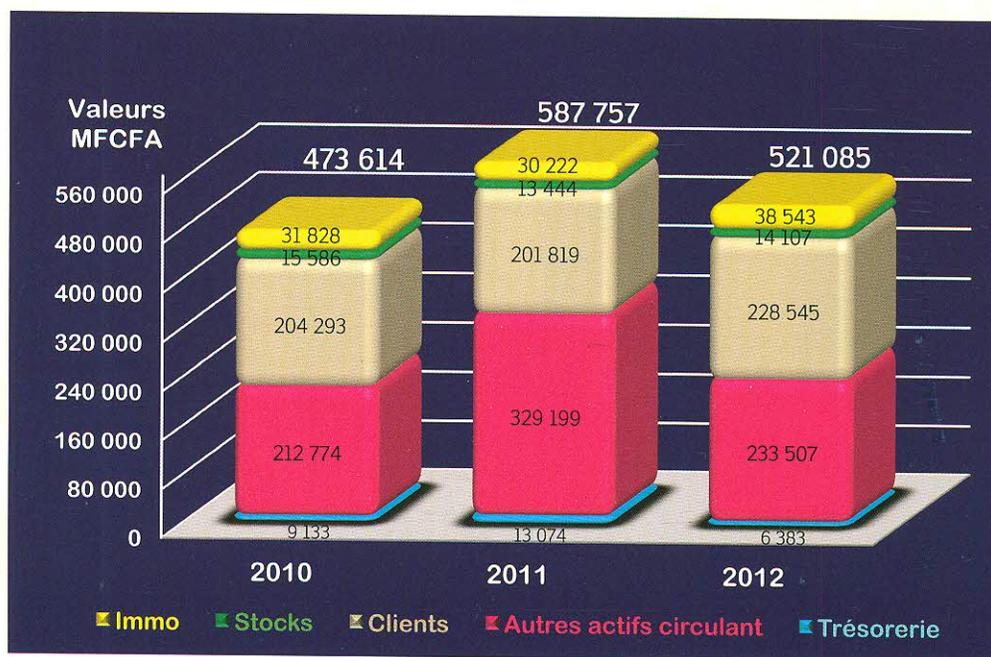
Au 31 décembre 2012, les créances clients brutes s'établissent à 271 315 MFCFA.

Après déduction des avances reçues, qui s'élèvent à 6 131 MFCFA, le niveau net des impayés clients est égal à 265 184 MFCFA, contre 238 087 MFCFA en 2011 soit une hausse de 11,4%. Les provisions constituées sur les créances clients s'élèvent à 42 770 MFCFA. Après imputation de celles-ci, les créances clients nettes s'établissent à 228 545 MFCFA.

Les créances publiques et para publiques sont en progression du fait de l'absence de compensation. Les arriérés de créances représentent six mois de consommation.

La hausse des créances privées s'explique essentiellement par la persistance des impayés CNO générant des créances additionnelles d'environ 11 500 MFCFA.

Les créances export sont en hausse en raison du non-paiement, à bonne date, d'une partie de l'échéance SONABEL de décembre évaluée à 2 520 MFCFA et des sommes dues par la VRA après compensations soit 5 120 MFCFA.



Bilan passif

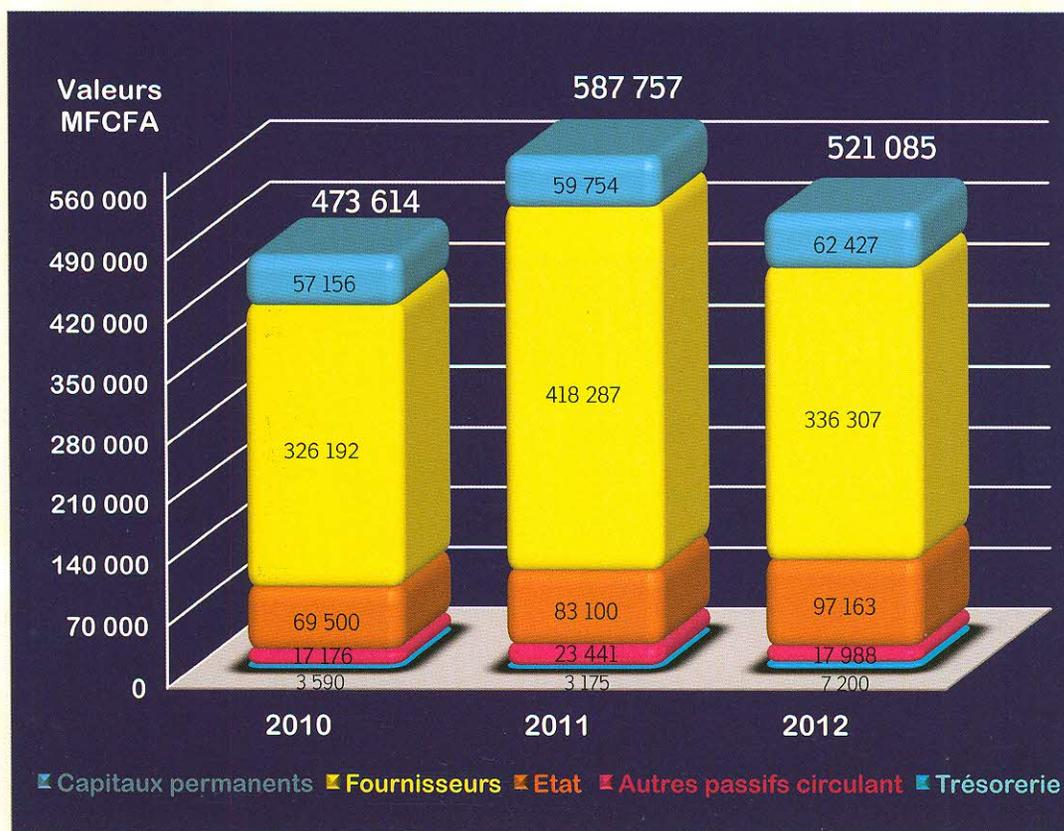
Le total du passif est en baisse en raison de l'évolution du passif circulant qui passe de 524 829 MFCFA à 451 458 MFCFA, soit une baisse de 14%.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 336 307 MFCFA et enregistrent une baisse de 19,6%. Cette évolution s'explique par :

- l'abandon de la part Etat gaz de 140 800 MFCFA suite au protocole de compensation 2009,
- l'apurement des dettes vis-à-vis des fournisseurs du secteur liées à l'application du pari passu au 30 avril 2012 s'élevant à 32 410 MFCFA.

Les baisses ci-dessus sont atténuées par les dettes de 2012 constituées principalement de la part Etat gaz et des fournisseurs d'exploitation et d'équipements liés à la reprise de l'ensemble des activités sur tout le pays. Les dettes Etat et autres dettes sont en hausse de 8%, essentiellement en raison de :

- la hausse des taxes (TVA, RER, taxe communale) facturées et non encaissées (environ 4 500 MFCFA)
- la contribution de la CIE à la réduction du déficit du secteur de l'électricité (+4000 MFCFA).



Financement

Les ressources

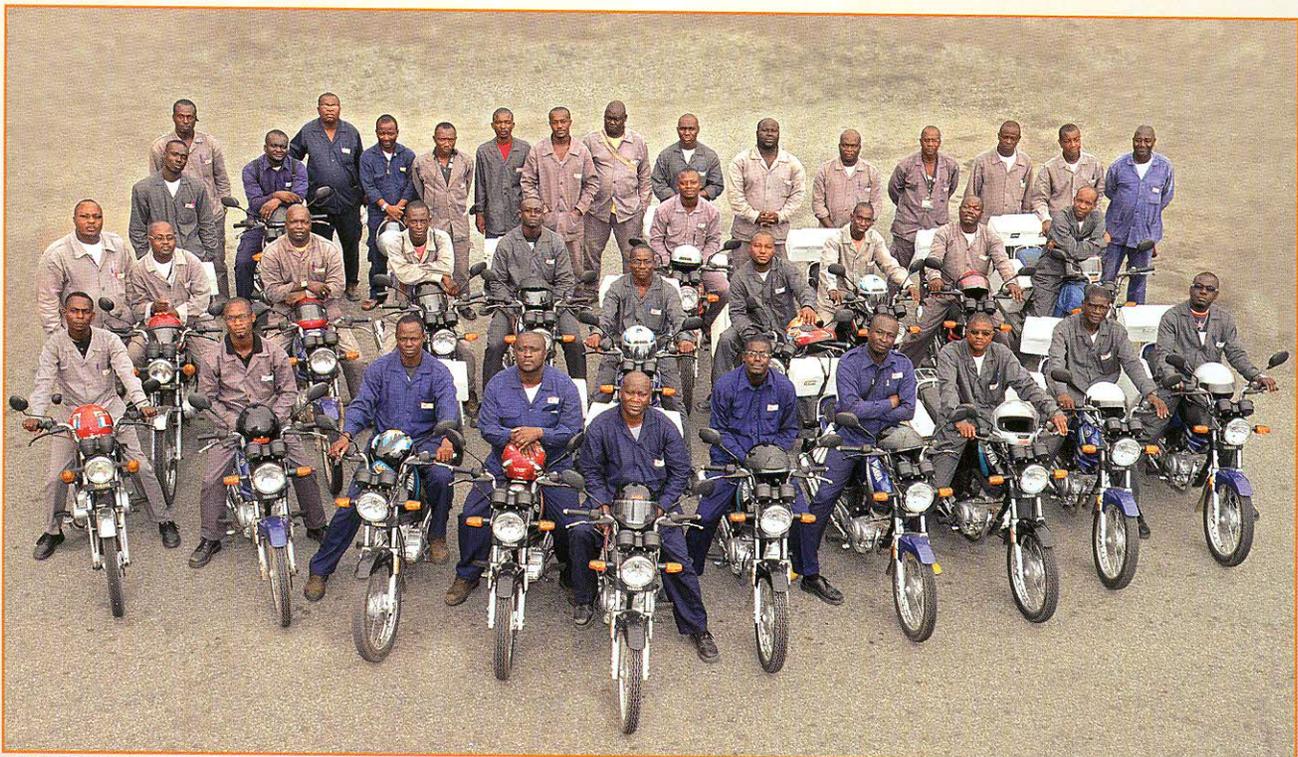
La baisse de la capacité d'autofinancement conjuguée à la légère augmentation des dividendes distribués, ont entraîné une baisse de l'autofinancement. Cette baisse de l'autofinancement associée à un niveau plus bas des emprunts conduit à une diminution des ressources.

Les Emplois

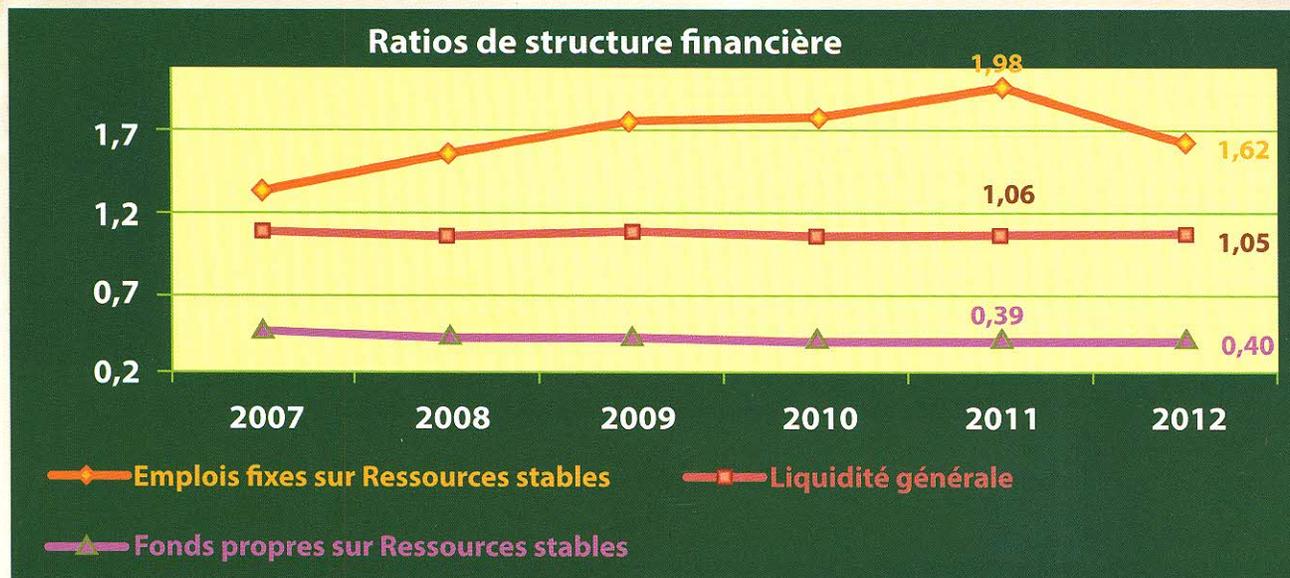
Les emplois à financer sont en nette augmentation en 2012, à 24 486 MFCFA contre 15 549 MFCFA en 2011. Cette hausse est due, d'une part, à la hausse nette du besoin en financement d'exploitation lié notamment aux arriérés de SONABEL et de VRA et à l'utilisation en 2012 de l'avance reçue en 2011 dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence, et, d'autre part, à la forte hausse des investissements liés aux renouvellements du matériel d'exploitation volé ou détruit en 2011.

La trésorerie

La hausse des ressources est inférieure à celle des emplois, ce qui a pour conséquence une baisse importante de la trésorerie soit une variation de -10 716 MFCFA.



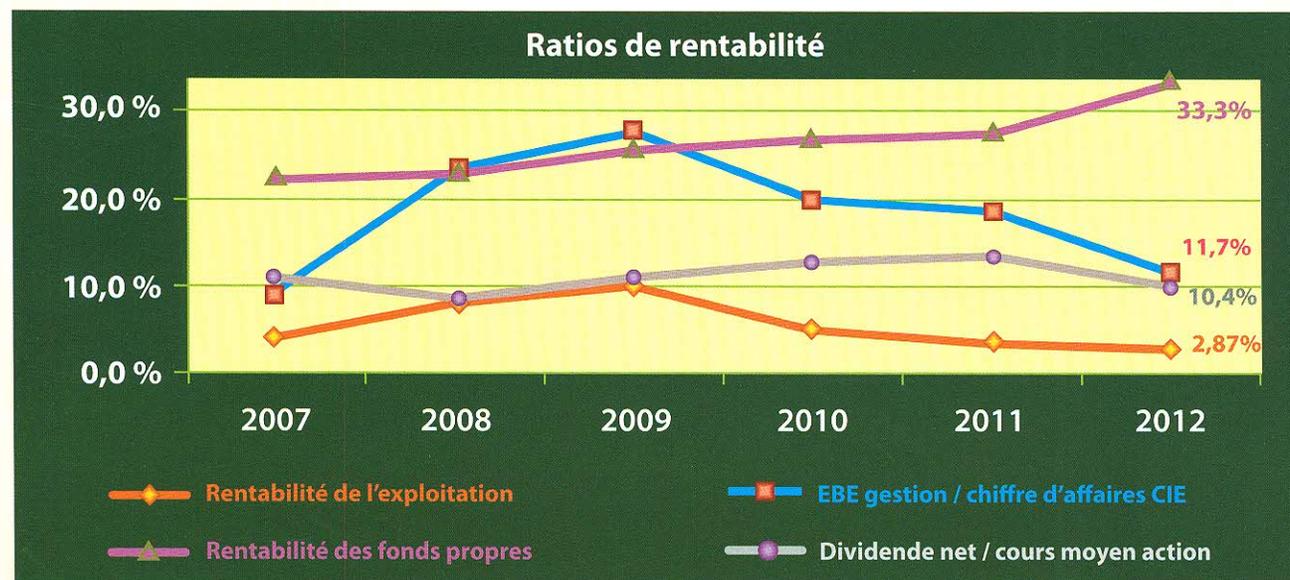
Ratios et rentabilité



La hausse des immobilisations corporelles induit une baisse du ratio de couverture des actifs immobilisés par les ressources stables, qui passe de 198% à 162%.

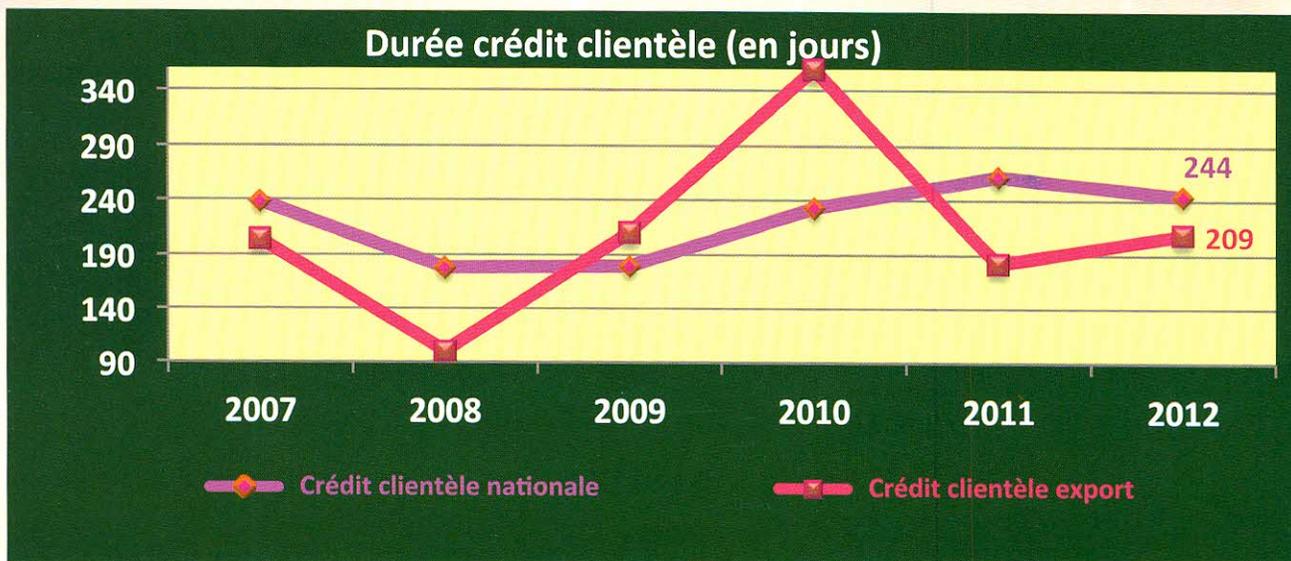
Le ratio d'autonomie financière est en légère amélioration en raison de la baisse du total actif liée à l'impact des subventions reçues conduisant à la réduction du déficit du secteur de l'électricité.

18

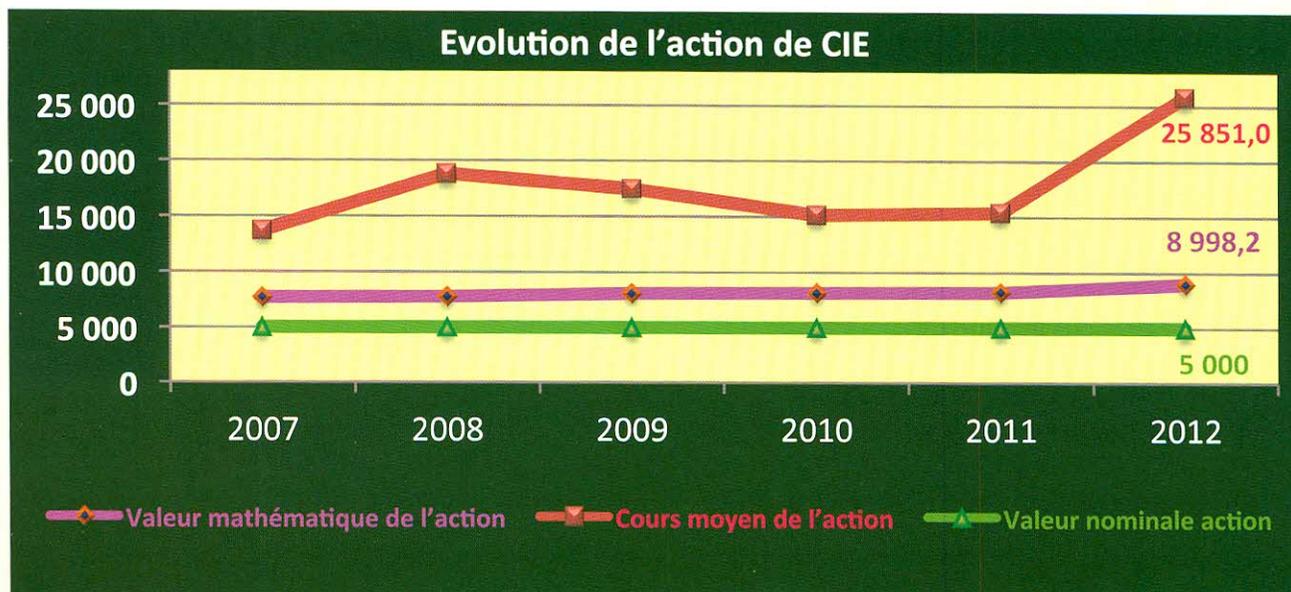


La rentabilité des fonds propres est en constante évolution depuis 2005.

La rentabilité de l'exploitation est en baisse en raison de la hausse significative du total bilan liée à la forte variation du déficit du secteur de l'électricité.



Les délais clients sont en diminution en raison de l'amélioration du recouvrement sur l'ensemble du territoire et singulièrement sur la zone CNO.



Le cours de l'action au 31 décembre 2012 s'établit à 42 000 FCFA, pour un cours moyen de l'année 2012 à 25 851 FCFA, et le dividende brut par action se situe à 2 990 FCFA.

Le rendement de l'action est de 10,41% soit une rentabilité qui demeure largement supérieure aux taux de rendement des placements locaux.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ÉLECTRICITE (CIE), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 30 avril 2013

MAZARS COTE D'IVOIRE

Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

ERNST & YOUNG

Jean-François Albrecht
Expert comptable diplômé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLÉMENTÉES

[Exercice clos le 31 décembre 2012]

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (G.I.E.), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Convention conclue non préalablement autorisée

En application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas, par omission, fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 15 mars 2013, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

Convention de résiliation anticipée du contrat de maintenance informatique avec les sociétés SC2I et SODECI

Dirigeant concerné

Monsieur Vincent LE GUENNOU.

Nature et objet

Cette convention concerne la résiliation anticipée du contrat de maintenance informatique liant la CIE à la société SC2I et la SODECI.

Modalités

Les sociétés SC2I, SODECI et la CIE ont défini les conditions et les modalités selon lesquelles elles entendent conjointement et irrévocablement mettre un terme au contrat qui les lie et ce conformément aux dispositions de l'article 1134 alinéa 2 du code civil.

L'indemnité de résiliation anticipée enregistrée dans les livres de la CIE au 31 décembre 2012 s'élève à 390 millions de FCFA.

2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Avec la société Finagestion

Administrateurs communs

- Monsieur Marc ALBEROLA,
- Monsieur Olivier BOUYGUES,
- Monsieur Éric TAUZIAC,
- ECP FII FINAGESTION.

Nature et objet

La société Finagestion assure une assistance générale pour la gestion des services et des activités de la CIE. La convention, conclue en 1998 pour une durée initiale d'un an, est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Modalités

La rémunération perçue par Finagestion pour cette assistance technique est égale à 0,82% du chiffre d'affaires annuel hors TVA réalisé par la CIE au cours de l'exercice précédent. La variation annuelle de cette rémunération ne peut excéder 3%, comparativement à celle payée par la CIE au titre de l'exercice précédent.

La charge enregistrée au 31 décembre 2012 par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élève à 1 892 millions de FCFA hors taxes.

2.2 Avec le Groupement des Services Eau et Électricité, GS2E

Administrateurs communs

- Monsieur Marc ALBEROLA,
- Monsieur Dominique KAKOU,
- Monsieur Éric TAUZIAC.

Nature et objet

En exécution de cette convention de services, GS2E réalise pour le compte de CIE des prestations dans les principaux domaines suivants :

- Ressources humaines et formation,
- Audit exploitation eau et électricité,
- Systèmes d'information,
- Finances, comptabilité, achat et assurances,

- Conseil juridique,
- Ingénierie financière, études et maîtrise d'œuvre,
- Qualité, sécurité et environnement.

En retour, CIE met du personnel et des moyens à la disposition de GS2E.

Modalités

Les prestations réciproques sont refacturées mensuellement au coût enregistré dans les livres des cocontractants.

Sur l'exercice 2012, le coût total facturé au titre des prestations rendues par le GS2E s'élève à 4 054 millions de FCFA hors taxes.

Les produits facturés par CIE à GS2E s'élèvent à 1 844 millions de FCFA hors taxes.

2.3 Avec la Compagnie Ivoirienne de Production d'Électricité, SA, CIPREL

Administrateurs communs

- Monsieur Marc ALBEROLA,
- Monsieur Brice LODUGNON,
- Monsieur Éric TAUZIAC,
- État de Côte d'Ivoire,
- ECP FII Finagestion.

2.3.1 Convention de fourniture de prestations

Nature et objet

Cette convention concerne un contrat qui a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la CIE effectue pour le compte de la CIPREL un certain nombre de prestations en matière de fournitures et de services nécessaires au bon fonctionnement de la centrale.

Les prestations à effectuer par CIE dans le cadre de cette convention concernent :

- la mise à disposition d'un banc d'essai d'injecteurs ainsi que les travaux d'entretien et de réparation de ce matériel ;
- des mesures et analyses diverses ;
- la mise à disposition de matériels de télécommunication ainsi que l'exploitation et la maintenance de ces équipements ;
- des fournitures et prestations diverses.

Modalités

Le montant facturé à CIPREL au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 187 millions de FCFA hors taxes.

2.3.2 Convention d'assistance médicale curative

Nature et objet

Prestations médicales dispensées par les services de santé de la CIE au personnel de CIPREL et de leurs ayants droit.

Modalités

La CIE facture chaque mois l'ensemble des prestations effectuées.
Le montant facturé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 3,2 millions de FCFA.

2.4 Avec la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire SA, SODECI

Administrateurs communs

- Monsieur Marc ALBEROLA,
- Monsieur Olivier BOUYGUES,
- Monsieur Ousmane DIARRA,
- Monsieur Louis PETERSCHMITT,
- Monsieur Éric TAUZIAC,
- ECP FII FINAGESTION.

2.4.1 Convention d'assistance médicale curative

Nature et objet

Prestations médicales dispensées par les services de santé de la CIE au bénéfice du personnel de la SODECI et de leurs ayants droit. Les prestations concernent :

- la médecine générale,
- la médecine spécialisée,
- les consultations d'infirmières,
- les soins infirmiers de première nécessité.

Modalités

Les prestations rendues par la CIE à la SODECI sont facturées mensuellement au coût.
Les produits perçus par la CIE dans le cadre de cette convention s'élèvent à 29 millions de FCFA hors taxes au titre de l'exercice 2012.

2.4.2 Convention de bail

Nature et objet

Par convention en date du 1^{er} février 1993 d'une durée de 9 ans et renouvelable par tacite reconduction par période triennale, la CIE prend en location un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette et de parkings souterrains et extérieurs à Abidjan-Treichville.

Modalités

Le loyer trimestriel est de 55 millions de FCFA.
La charge enregistrée par la CIE dans le cadre de cette convention s'élève à 221 millions de FCFA hors taxes, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

2.5 Avec la société GRAS SAVOYE

Administrateurs communs

- Monsieur Ousmane DIARRA

2.5.1 Convention de gestion du régime de maladie

Nature et objet

Les prestations à effectuer par GRAS SAVOYE dans le cadre de cette convention concernent :

- la gestion du fichier des assurés ;
- le contrôle des factures des fournisseurs santé, l'établissement des décomptes par famille et des tickets modérateurs attendus ;
- l'examen des dossiers d'entente préalable soumis à son appréciation et le traitement des demandes de remboursement ;
- l'élaboration des statistiques trimestrielles et annuelles.

Modalités

Les charges supportées par la CIE sur l'exercice 2012 s'élèvent à 151 millions de FCFA hors taxes.

2.5.2 Convention d'assurance dommage

Nature et objet

Prestations d'assurance dommage.

Modalités

La prime d'assurance est payable trimestriellement.

Les charges comptabilisées par la CIE au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élèvent à 1 790 millions de FCFA.

Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'a pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

2.6 Convention de médecine de Travail avec CIPREL

Administrateurs communs

- Monsieur Marc ALBEROLA,
- Monsieur Brice LODUGNON,
- Monsieur Éric TAUZIAC,
- ECP FII Finagestion,
- Etat de Côte d'Ivoire.

Nature et objet

Prestations de médecine de Travail dispensées par les services de santé de CIE au bénéfice du personnel de CIPREL.

Modalités

CIE facture chaque trimestre l'ensemble des prestations effectuées.

Abidjan, le 30 avril 2013

MAZARS COTE D'IVOIRE

Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

ERNST & YOUNG

Jean-François Albrecht
Expert comptable diplômé

PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, les approuve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 comportant le bilan et le compte de résultats tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve de leur gestion aux Administrateurs.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme, approuve les mentions y figurant.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, constatant l'existence d'un bénéfice net de 8 393 862 205 FCFA et compte tenu du report à nouveau antérieur de 1 253 333 FCFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de 8 395 115 538 FCFA de la manière suivante :

- à la distribution d'un dividende global pour :
8 372 000 000 FCFA
- au report à nouveau pour :
23 115 538 FCFA

Ainsi chacune des 2 800 000 actions formant le capital recevra un dividende brut de 2 990 FCFA. Le dividende sera mis en paiement à compter du 22 mai 2013.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme globale annuelle de 29 000 000 FCFA, dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Marc ALBEROLA pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Dominique KAKOU pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Louis PETERSCHMITT pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet Ernst & Young pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du cabinet UNICONSEIL représenté par Monsieur TIEMELE-YAO Djué, commissaire aux comptes suppléant du cabinet Ernst & Young, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Monsieur André ROSSE, commissaire aux comptes suppléant du cabinet Mazars Côte d'Ivoire, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir, partout où besoin sera, toutes formalités de dépôt, publicité ou autres qui seraient nécessaires.

COMPOSITION DU CAPITAL ET FILIALES

1. Composition du Capital

ACTIONNAIRES	PARTS
FINAGESTION	54,02%
Etat de Côte d'Ivoire	15,00%
FCP CIE	5,08%
Maison des Actionnaires	1,07%
Divers Porteurs	21,16%
SIDIP	2,49%
FCP SODECI	1,18%

2. Filiales

CIE détient 67% (428,8 millions de FCFA) du capital du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créé en juillet 2006 avec la SODECI. CIE détient également 60% (30 millions de FCFA) du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée avec SODECI en 2011 pour la gestion des Fonds Commun de Placement des salariés.



ETATS FINANCIERS

BILAN • ACTIF

	Exercice 2012			Exercice 2011
	Brut	Amort/Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE (1)				
AA Charges immobilisées	0		0	0
AB Frais d'établissement et charges à répartir	0		0	0
AC Primes de remboursement des obligations				
AD Immobilisations incorporelles	11 622 869 747	11 159 907 110	462 962 637	556 979 089
AE Frais de recherche et développement				
AF Brevets, licences, logiciels	11 622 869 747	11 159 907 110	462 962 637	556 979 089
AG Fonds commercial				
AH Autres immobilisations incorporelles				
AI Immobilisations corporelles	109 837 752 682	72 650 327 756	37 187 424 926	28 513 853 789
AJ Terrains	965 259 735		965 259 735	965 259 735
AK Bâtiments	3 722 249 449	2 440 641 028	1 281 608 421	1 457 224 261
AL Installations et agencements	9 713 171 732	7 509 873 160	2 203 298 572	1 836 010 474
AM Matériel	67 539 467 265	44 510 365 461	23 029 101 804	19 822 234 419
AN Matériel de transport	27 897 604 501	18 189 448 107	9 708 156 394	4 433 124 900
AP Av. et Ac. versés sur immobilisations	80 771 539		80 771 539	54 699 128
AQ Immobilisations financières	811 495 155	0	811 495 155	1 096 046 415
AR Titres de participation	458 800 000		458 800 000	458 800 000
AS Autres immobilisations financières	352 695 155		352 695 155	637 246 415
AW (1) dont H. A. O. :				
Brut				
Net				
AZ TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	122 352 889 123	83 810 234 866	38 542 654 257	30 221 578 421
ACTIF CIRCULANT				
BA Actif circulant H. A. O.	0		0	0
BB Stocks	21 169 436 308	7 062 079 955	14 107 356 353	13 443 596 910
BC Marchandises				
BD Matières premières et autres approv.	19 374 809 349	7 062 079 955	12 312 729 394	11 891 534 460
BE En-cours	1 794 626 959		1 794 626 959	1 552 062 450
BF Produits fabriqués				
BG Créances et emplois assimilés	505 905 386 276	43 853 994 179	462 051 392 097	531 017 830 021
BH Fournisseurs, avances versées	8 839 153 625		8 839 153 625	6 375 891 083
BI Clients	271 314 799 472	42 769 792 417	228 545 007 055	201 818 595 144
BJ Autres créances	225 751 433 179	1 084 201 762	224 667 231 417	322 823 343 794
BK TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	527 074 822 584	50 916 074 134	476 158 748 450	544 461 426 931
TRESORERIE-ACTIF				
BQ Titres de placement	1 835 626 721		1 835 626 721	1 500 000 000
BR Valeurs à encaisser			0	0
BS Banques, chèques postaux, caisse	5 067 252 713	519 547 137	4 547 705 576	11 574 342 317
BT TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	6 902 879 434	519 547 137	6 383 332 297	13 074 342 317
BU Ecarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)	0		0	0
BZ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	656 330 591 141	135 245 856 137	521 084 735 004	587 757 347 669

BILAN • PASSIF

		Exercice 2012	Exercice 2011
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	Capital		
CB	Actionnaires capital non appelé	14 000 000 000	14 000 000 000
CC	Primes et réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion	2 801 253 333	2 829 312 852
CE	Ecart de réévaluation		
CF	Réserves indisponibles	2 800 000 000	2 800 000 000
CG	Réserves libres		
CH	Report à nouveau	+ ou - 1 253 333	29 312 852
C I	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	8 393 862 205	6 355 940 481
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	25 195 115 538	23 185 253 333
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
DA	Emprunts	0	0
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		
DC	Dettes financières diverses	27 030 023 769	24 978 580 657
DD	Provisions financières pour risques et charges	10 201 888 753	11 589 937 941
DE	(1) dont H. A. O. :		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	37 231 912 522	36 568 518 598
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	62 427 028 060	59 753 771 931
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	3 132 371 419	2 515 820 625
D I	Clients, avances reçues	6 130 581 683	5 848 585 879
DJ	Fournisseurs d'exploitation	336 307 132 367	418 287 124 835
DK	Dettes fiscales	97 163 216 845	83 099 688 977
DL	Dettes sociales	5 656 844 301	6 460 738 590
DM	Autres dettes	3 067 861 771	8 616 606 685
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	451 458 008 386	524 828 565 591
	TRESORERIE PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie	2 450 000 000	1 450 000 000
DS	Banques, découverts	4 749 698 558	1 725 010 147
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)	7 199 698 558	3 175 010 147
DU	Ecart de conversion-Passif (V) (gain probable de change)		
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	521 084 735 004	587 757 347 669

COMPTE DE RÉSULTAT • CHARGES

		Exercice 2012	Exercice 2011
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises	0	0
RB	- Variation de stocks (Marge brute sur marchandises voir TB)	(- ou +)	
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		
RD	- Variation de stocks (Marge brute sur matières voir TG)	(- ou +)	
RE	Autres achats	284 902 832 005	298 547 916 756
RH	- Variation de stocks	(- ou +)	
RI	Transports	1 915 322 324	1 183 169 645
RJ	Services extérieurs	45 642 057 827	31 785 081 722
RK	Impôts et taxes	4 660 140 942	2 694 857 716
RL	Autres charges (Valeur ajoutée voir TN)	-41 829 801 834	-101 384 875 223
RP	Charges de personnel (1) (1) dont personnel extérieur	29 423 103 058 2 581 406 255	27 063 266 634 1 629 343 912
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 843 730 185	8 590 925 146
RW	Total des charges d'exploitation (Résultat d'exploitation voir TX)	331 318 739 523	269 401 359 964
	ACTIVITE FINANCIERE		
SA	Frais financiers	427 749 332	335 257 057
SC	Pertes de change	0	0
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières (Résultat financier voir UG)	427 749 332	335 257 057
SH	Total des charges des activités ordinaires (Résultat des activités ordinaires voir UI)	331 746 488 855	269 736 617 021
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	280 398 553	1 587 104 811
SL	Charges H.A.O.		
SM	Dotations H.A.O.		
SO	Total des charges H.A.O. (Résultat H.A.O. voir UP)	280 398 553	1 587 104 811
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat	1 907 819 329	2 243 208 892
SS	Total participation et impôts	1 907 819 329	2 243 208 892
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES (Résultat net voir UZ)	333 934 706 737	273 566 930 724

COMPTE DE RÉSULTAT • PRODUITS

		Exercice 2012	Exercice 2011
ACTIVITE D'EXPLOITATION			
TA	Ventes de marchandises	652 130	245 175
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	652 130	245 175
TC	Ventes de produits fabriqués	303 673 810 657	255 735 590 371
TD	Travaux, services vendus	12 203 776 950	6 636 729 370
TE	Production stockée (ou déstockage)		
TF	Production immobilisée (+ ou -)	0	0
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	315 877 587 607	262 372 319 741
TH	Produits accessoires	8 722 022 722	2 908 506 893
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)	324 600 262 459	265 281 071 809
TJ	(1) dont à l'exportation	31 851 734 504	32 350 780 386
TK	Subventions d'exploitation		
TL	Autres produits	2 793 403 511	4 802 011 891
TN	VALEUR AJOUTEE	33 341 759 690	36 335 915 516
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 918 656 632	9 272 648 882
TS	Reprises de provisions	1 991 497 250	1 381 699 798
TT	Transferts de charges	10 826 928 461	7 576 700 394
TW	Total des produits d'exploitation	340 212 091 681	279 041 483 892
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION Bénéfice (+) ; Perte (-)	8 893 352 158 9 640 123 928	
ACTIVITE FINANCIERE			
UA	Revenus financiers	2 056 638 505	830 439 715
UC	Gains de change	0	0
UD	Reprises de provisions		
UE	Transferts de charges	169 879	163 865
UF	Total des produits financiers	2 056 808 384	830 603 580
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	1 629 059 052	495 346 523
UH	Total des produits des activités ordinaires	342 268 900 065	279 872 087 472
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)	10 522 411 210	10 135 470 451
UJ	(1) dont impôt correspondant	2 630 602 802	2 533 867 613
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)			
UK	Produits des cessions d'immobilisations	59 668 877	50 783 733
UL	Produits H.A.O.		
UM	Reprises H.A.O.		
UN	Transferts de charges	0	0
UO	Total des produits H.A.O.	59 668 877	50 783 733
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -)	-220 729 676	-1 536 321 078
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	342 328 568 942	279 922 871 205
UZ	RESULTAT NET Bénéfice (+) ; Perte (-)	8 393 862 205	6 355 940 481

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes } à l'exclusion des cessions
+ Produits encaissables restants } d'actif immobilisé

		E.B.E.	
(SA) Frais financiers	427 749 332	(TT) Transferts de charges d'exploitation	3 918 656 632
(SC) Pertes de change	0	(UA) Revenus financiers	10 826 928 461
(SL) Charges H.A.O.		(UC) Gains de change	2 056 638 505
		(UE) Transferts de charges	0
(SQ) Participation		(UL) Produits H.A.O.	169 879
(SR) Impôts sur le résultat	1 907 819 329	(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
Total (I)	2 335 568 661	Total (II)	16 802 393 477

CAFG: Total (II) - Total (I) = 14 466 824 816 XA (N - 1) : 15 101 486 907

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 14 466 824 816 - 6 384 000 000 = 8 082 824 816 XB (N - 1) : 8 997 486 907

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises		ou	0
(BD) Matières premières	421 194 934	ou	0
(BE) En-cours	242 564 509	ou	0
(BF) Produits fabriqués		ou	0
(A) Variation globale nette des stocks	663 759 443	ou	0

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	2 463 262 542	ou	0
(BI) Clients	26 726 411 911	ou	0
(BJ) Autres créances	0	ou	98 156 112 377
(BU) Ecart de conversion - Actif (1)	0	ou	0
(B) Variation globale nette des créances	0	ou	68 966 437 924

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues	0	ou	281 995 804
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	81 979 992 468	ou	0
(DK) Dettes fiscales	0	ou	14 063 527 868
(DL) Dettes sociales	803 894 289	ou	0
(DM) Autres dettes	5 548 744 914	ou	0
(DN) Risques provisionnés	0	ou	0
(DU) Ecart de conversion - Passif (1)	0	ou	0
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	73 987 107 999	ou	0
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)	5 684 429 518	ou	0

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	N	N - 1
Excédent brut d'exploitation	3 918 656 632	9 272 648 882
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)	-5 684 429 518	-632 911 534
- Production immobilisée	0	0
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	-1 765 772 886	8 639 737 348

(1) En cours d'adoption.

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

		Exercice N		Exercice N-1 (E - ; R +)
		Emplois	Ressources	
I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS				
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)			
Croissance interne				
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	186 583 812		-164 645 865
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	15 939 723 962	59 668 877	-6 031 060 546
Croissance externe				
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	746 588 666	1 031 139 926	-45 714 856
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	15 782 087 637		-6 241 421 267
II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)				
FG		5 684 429 518	0	-632 911 534
A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)				
FH		21 466 517 155		-6 874 332 801
III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)				
FI		0	616 550 794	785 533 843
IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS ⁽¹⁾				
FJ	Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII	3 636 046 767		-9 461 318 492
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	24 486 013 128		-15 550 117 450
V. FINANCEMENT INTERNE				
FL	Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	6 384 000 000	14 466 824 816	8 997 486 907
VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES				
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux	////////////////////		
FN	Subventions d'investissement	////////////////////		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)		////////////////////	
VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS				
FQ	Emprunt (2)			
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois		5 687 489 881	10 909 340 688
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		13 770 314 697	19 906 827 595
D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)				
FT		10 715 698 431 ou	0	4 356 710 145
VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE				
Trésorerie nette				
FU	à la clôture de l'exercice + ou -	-816 366 261		
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -	9 899 332 170		
FW	Variation Trésorerie : (+ si Emploi ; - si Ressources)	-10 715 698 431	0 ou	10 715 698 431
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			0

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences " bilantielles "

	Emplois	Ressources
CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)		
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N - 1)	5 647 819 707	0
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N - 1)	5 067 878 724	0
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N - 1)	0	10 715 698 431
TOTAL	10 715 698 431	10 715 698 431

RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Incidence de la Convention de Concession sur la Présentation des Comptes Annuels

La convention de concession de service public conclue le 25 octobre 1990 pour une durée de 15 années entre la CIE et l'Etat de Côte d'Ivoire a enregistré son terme initial le 25 octobre 2005.

Les Parties ont dressé le bilan de leur relation contractuelle et fait le point sur l'état du secteur de l'Electricité et, à cette occasion, ont pris acte des progrès notables réalisés depuis l'entrée en vigueur de la convention de concession.

Conscientes de l'importance du Secteur de l'Electricité pour le bien être des populations et le développement économique de la Côte d'Ivoire, et au vu des enseignements tirés de leur première période de collaboration, les Parties ont manifesté leur intention de poursuivre leur partenariat et de le renforcer.

L'Etat et la CIE se sont rencontrés et ont décidé de conclure l'Avenant n°5 à la convention de concession dont l'objet est notamment de renouveler la Convention pour une période de quinze (15) ans.

Par application de la convention de service public signée avec l'Etat de Côte d'Ivoire et du protocole d'accord avec L'ex-EECI:

- les comptes de la CIE n'intègrent ni les biens mis à disposition par l'Autorité Concédante, ni leur dépréciation. Cependant, la CIE en supporte les frais d'entretien, de réparation et d'assurance ;

- le chiffre d'affaires qui figure au compte de résultat de la CIE correspond principalement aux produits de la vente de l'énergie électrique. Il est différent du revenu propre de la CIE qui est égal aux composantes R1, R3 et R5 définies contractuellement. Cette rémunération n'apparaît pas en lecture directe dans les comptes. Elle est obtenue par différence entre le chiffre d'affaires énergie et les éléments suivants :

- * la redevance de l'Autorité concédante qui est inscrite dans les charges d'exploitation dans le poste «autres charges».

- * les charges liées aux achats d'énergie et aux combustibles liquides et gazeux comprises dans les postes « Autres achats » et « variation de stocks ».

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut :

- * les facturations émises du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, comprenant les ventes locales et les ventes à l'exportation;

- * la variation de l'énergie en compteurs sur l'exercice 2012 ;

- les droits acquis antérieurement au 1^{er} novembre 1990, par le personnel au titre des congés et des indemnités de départ à la retraite, sont dus par l'ex EECI et sont comptabilisés par la CIE en dettes vis-à-vis du personnel et en créances sur l'ex EECI pour un montant identique ; la Société des Energies de Côte d'Ivoire (CI-Energies) se substituant à l'ex EECI.

- les travaux réalisés dans le cadre du renouvellement et des inspections majeures des installations de production et d'exploitation sont imputés sur la redevance à reverser à l'Autorité Concédante.

2. Règles et Méthode Comptables

Les comptes de l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2012 ont été établis conformément aux règles en vigueur en République de Côte d'Ivoire et sont présentés selon les prescriptions du droit comptable de l'OHADA en vigueur en Côte d'Ivoire depuis octobre 2003.

Ces comptes sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

Les principales règles et méthodes comptables retenues par la CIE pour l'établissement de ses comptes annuels sont décrites ci-après.

2.1. Charges Immobilisées

Les charges immobilisées enregistrent les frais d'acquisitions d'immobilisations. Elles sont étalées sur cinq ans.

2.2. Immobilisations Incorporelles

Les frais de premier établissement sont intégralement amortis sur l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Les logiciels de bureautique sont amortis sur une durée de trois ans et les applications sont amorties sur cinq ans.

2.3. Immobilisation Corporelles

Les acquisitions sont comptabilisées à leur coût de revient. Les durées normales d'amortissement retenues sont les suivantes en années:

Constructions	20
Matériels et outillage	10
Compteurs	10 et 15
Véhicules	4 et 5
Mobylettes	2.5
Matériel et engins d'exploitation	10
Mobiliers	10

Matériels informatiques	3 et 5
Matériels divers (bureau, ménager...)	6
Aménagements et agencements	10

2.4. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières enregistrent principalement :

- La participation de CIE dans le capital de GS2E et de SGA2E.
- Les souscriptions à la SICAV SOGEVALOR.
- Les prêts accordés au personnel sur une durée de plus de 12 mois.

2.5. Stocks

La gestion des stocks se fait suivant la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique du 16 au 31 mai et du 15 au 29 novembre 2012 qui a servi à quantifier les valeurs d'exploitation au 31 décembre 2012.

Les stocks de combustibles sont valorisés selon la méthode du «premier entré, premier sorti» qui, en raison de la rotation rapide de ces stocks, correspond aux derniers prix connus de l'exercice.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les stocks de sécurité du transport d'énergie, des turbines à gaz de la Centrale de Vridi 1 et des barrages hydroélectriques.

Au 31/12/2012 la méthode utilisée a consisté à provisionner la valeur réelle des stocks de sécurité déterminée par les structures concernées.

Par ailleurs une provision pour dépréciation du stock à rotation lente est constituée depuis l'exercice 2011. La méthode utilisée consiste à provisionner 100% des articles de consommation courante qui n'ont pas connu de mouvements depuis au moins 3 ans.

2.6 Comptes Clients

Les créances relatives aux ventes locales d'électricité correspondent aux portefeuilles clients des applications informatiques de gestion des abonnés à l'électricité basse tension et haute tension.

Les créances relatives aux exportations d'électricité facturées en devises correspondent à la contrevaletur en Francs CFA des devises utilisées à la clôture de l'exercice.

Les créances douteuses se rapportent aux clients privés. Elles sont composées des soldes nets des résiliés et de la part des impayés des clients en vigueur non couverte par les avances sur consommations.

La part de la CIE correspond au produit du nombre de KWh compris dans les créances douteuses par la rémunération moyenne de la CIE par KWh. La part de la CIE dans les créances douteuses constitue la base de détermination des provisions pour créances douteuses.

Le taux de dépréciation utilisé a été de 100% pour les créances nettes sur les résiliés et pour les créances antérieures à l'exercice 2012 sur les abonnés en vigueur.

Les créances sur le secteur public et parapublic, ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation, quels que soient les retards de règlement, ces créances pouvant faire l'objet de compensation avec les dettes de la CIE envers l'Etat.

2.7 Énergie en Compteurs

L'énergie en compteurs correspondant à l'énergie consommée et non encore facturée à la date de clôture, constitue un produit à recevoir. Elle est valorisée au prix de vente TVA comprise.

La quantité d'énergie en compteurs est déterminée à partir des prévisions de facturations qui tiennent compte des facturations réalisées antérieurement, du rendement du réseau, et des périodes de relèves théoriques.

2.8. Autres Créances

Les autres créances comprennent notamment :

- les créances sur l'ex EECl notamment la contrepartie des droits acquis par les agents au 25 octobre 1990 au titre des départs en retraite,
- les écarts constatés lors des arrêts et clôtures des caisses.

Les écarts de caisse non dénoués et les risques d'irrécouvrabilité des débiteurs divers font l'objet d'une provision pour dépréciation.

2.9. Taitement des Actifs en zones CNO

Créances clients et énergie en compteurs :

Depuis le 19 septembre 2002 et jusqu'à novembre 2008, le chiffre d'affaires en zone CNO de l'Administration et des clients BT a été constaté à partir d'estimations et de forfaits.

De novembre 2008 à janvier 2009, la CIE a pu effectuer la reprise de la facturation en zone CNO par une opération de relève d'index.

Depuis lors, l'énergie consommée par les clients BT et l'Administration est relevée et facturée tous les deux mois.

L'énergie consommée par les clients industriels est relevée et facturée tous les mois.

Les créances impayées sur ces facturations (hors Administration) ont été provisionnées à hauteur du pourcentage de non recouvrement soit 60,4% pour l'exercice clos le 31/12/2012.

Les consommations non relevées au 31 décembre 2012 dans ces zones sont estimées à 26,1 GWh qui sont provisionnées à 60,4% pour la part CIE à hauteur de FCFA 314 millions.

Synthèse du traitement des zones CNO :

Au 31 décembre 2012, les provisions cumulées sur les actifs de la compagnie en zones CNO s'élèvent à FCFA 35 288 millions contre FCFA 35 991 millions l'exercice précédent, et s'analysent comme suit, en millions de FCFA :

Provision sur créances clients	34 974
Provision sur énergie non facturée (énergie en compteurs)	314

2.10. Dettes Financières Diverses

Ce poste enregistre les avances sur consommations versées par les abonnés à l'électricité. Les avances sur consommations sont utilisées pour encaisser les factures lors de la résiliation de l'abonnement.

2.11. Passif Circulant

Les soldes créditeurs des abonnés à l'électricité obtenus à partir des portefeuilles clients basse tension et clients haute tension sont enregistrés dans le postes « Clients, avances reçues ».

Le poste « Fournisseurs d'exploitation » comprend essentiellement les dettes envers les fournisseurs de combustibles gazeux et les producteurs indépendants d'électricité.

Les charges à payer provisionnées dans ce compte résultent du traitement automatique des commandes opéré par J@de, le progiciel intégré de gestion des achats, des stocks et de la comptabilité. En effet, cette application détermine les charges à payer par rapprochement commande par commande des réceptions effectuées avec les factures comptabilisées.

2.12. Engagements de Retraite

Les droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice et antérieurement inscrits dans les engagements financiers, ont été comptabilisés en provision pour charges. Au 31 décembre 2012, les

droits acquis par l'ensemble du personnel s'établissent à FCFA 5 777 millions, dont FCFA 601 millions au titre de ceux du personnel de l'ex EECI.

Cette provision a été évaluée selon la méthode rétrospective avec salaires de fin de période, telle que préconisée par le droit comptable de l'OHADA, conformément à la norme IAS19.

Les droits acquis par le personnel sont déterminés conformément aux dispositions de la Convention Collective Interprofessionnelle applicable en Côte d'Ivoire.

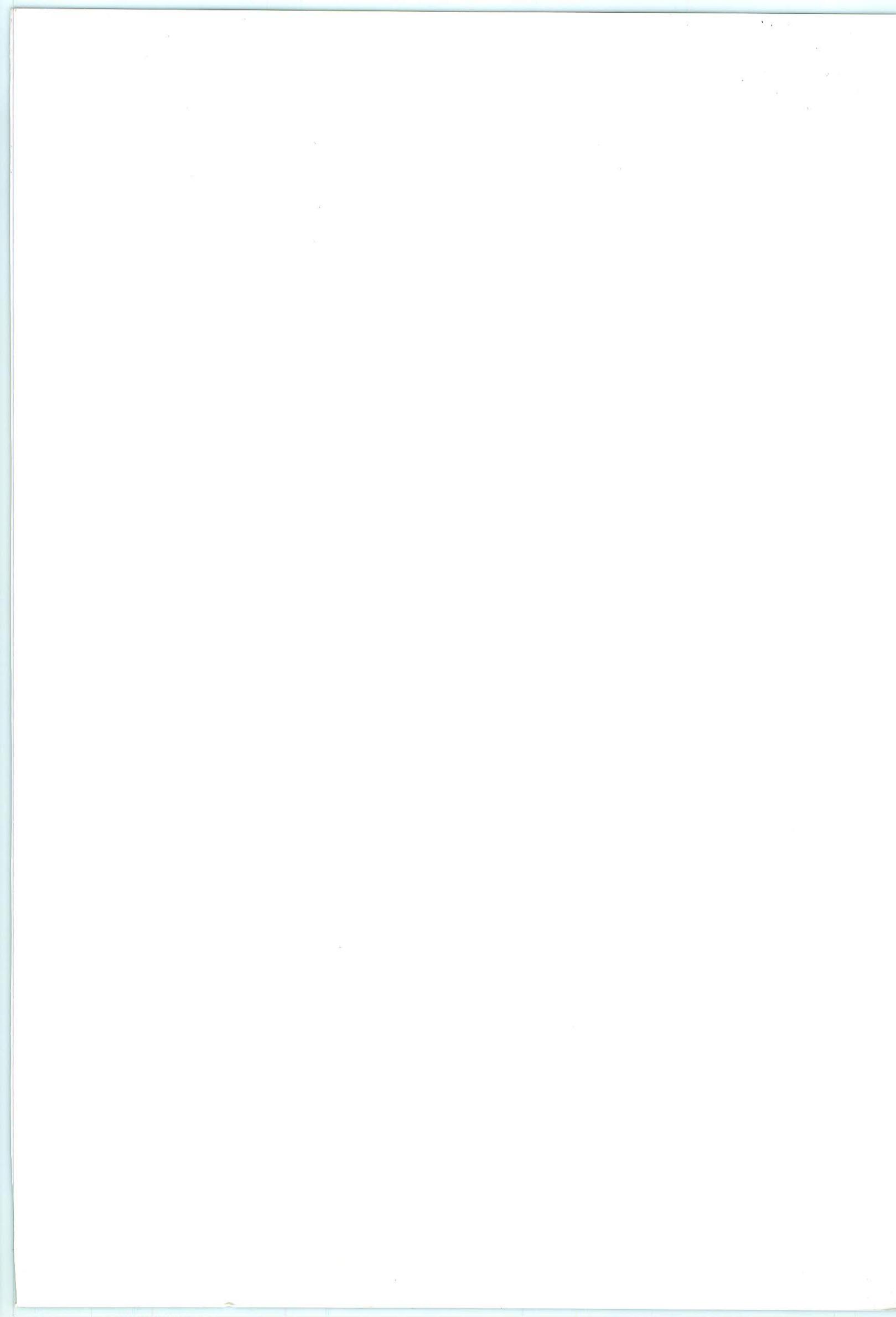
2.13. Situation Fiscale Latente

La situation fiscale latente résulte des décalages temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable liés à la reconnaissance des charges et des produits. Conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, les impôts différés relatifs à ces différences temporaires ne sont pas comptabilisés, la charge d'impôt comptabilisée correspond à l'impôt exigible.

2.14. Compte de Résultats

Les transferts de charges enregistrent principalement :

- les achats de compteurs immobilisés à hauteur de FCFA 2 572 millions,
- la neutralisation des charges du projet Union Européenne pour FCFA 2 691 millions,
- les remboursements des assurances liées aux sinistres pour FCFA 1 290 millions,
- la refacturation de diverses charges au personnel à hauteur de FCFA 492 millions,
- la refacturation des transformateurs à hauteur de FCFA 329 millions,
- la refacturation des grosses révisions pour FCFA 3 207 millions.





Insufflons une nouvelle énergie

Océane Djibray



Compagnie Ivoirienne d'Electricité

Siège social : 1, Avenue Christiani Treichville - 01 BP 6923 Abidjan 01 Côte d'Ivoire
Tél : +225 21 23 33 00 - Fax : +225 21 23 63 22 - email : info@cie.ci